



gettyimages®
Jorg Greuel

LES STABILITY

Produits à effet de levier présentant un risque de perte du capital en cours de vie et à l'échéance

**C'EST VOUS
L'AVENIR**  **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

LES STABILITY

Les Stability sont des produits listés sur la Bourse de Paris et disponibles chez votre intermédiaire financier habituel. Ils permettent de profiter d'un rendement potentiellement attractif en l'absence de trop forts mouvements d'un sous-jacent dans certaines configurations de marché, mais présentent un risque de perte du capital dans les autres configurations.

PROFIL D'INVESTISSEMENT

Les Stability s'adressent aux investisseurs avertis à la recherche de solutions dynamiques et qui possèdent suffisamment d'expérience et de connaissances pour comprendre les caractéristiques de ces produits et pour en évaluer les risques. Plus particulièrement, ces investisseurs doivent être familiarisés avec le sous-jacent, le risque de désactivation, le risque marché et le risque de change le cas échéant. Les Stability sont émis par Société Générale avec une maturité supérieure à 3 mois.

Ces produits offrent une valeur de remboursement fixe et définie au préalable si le sous-jacent se maintient dans un intervalle prédéfini pendant toute la vie du produit jusqu'à l'échéance. Ils disposent d'un marché secondaire quotidien permettant aux investisseurs une sortie anticipée avec une perte ou un gain éventuel.

FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

Les Stability permettent à l'investisseur de connaître dès l'émission du produit le montant maximum auquel il peut prétendre à maturité.

Un Stability est caractérisé par son sous-jacent, une barrière basse, une barrière haute et une maturité. Si au cours de la vie du produit, le sous-jacent n'a jamais atteint ni franchi ni la barrière basse, ni la barrière haute, l'investisseur recevra à maturité le montant maximum. En revanche, si le sous-jacent atteint ou franchit pendant la vie du produit la barrière basse ou la barrière haute, le Stability sera immédiatement désactivé et ne donnera pas lieu à remboursement (perte totale du capital).

Comme tous les produits de Bourse, un investisseur qui fait l'acquisition d'un Stability peut revendre son produit avant la maturité. Le cours du produit dépendra notamment alors, du temps restant jusqu'à la maturité, de la distance entre le cours du sous-jacent et les barrières du produit ainsi que de la volatilité.

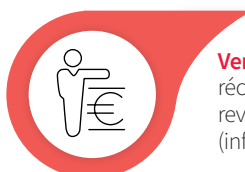
Ainsi le cours d'un Stability sera d'autant plus important que sa probabilité de désactivation sera faible, par conséquent, toutes choses étant égales par ailleurs :

- Plus le cours du sous-jacent sera proche de la moyenne des barrières haute et basse, plus le produit aura une valeur élevée ; par ailleurs plus les bornes choisies seront proches l'une de l'autre, plus le risque pris sera important et le prix du produit sera faible
- Plus la maturité sera proche, plus le produit aura une valeur élevée.
- Plus la volatilité sera faible, plus le produit aura une valeur élevée.

En cours de vie, selon l'évolution de sa vue de marché dans le temps et de ses besoins, l'investisseur peut :



Vendre sa position dans le Stability avant la date d'échéance avec un profit s'il considère que le produit a généré suffisamment de profit durant la période de détention. Exemple : un achat de 4€ est une vente à 5€.



Vendre sa position dans le Stability avant la date d'échéance dans l'objectif de limiter ses pertes si l'évolution récente du marché lui fait craindre qu'une des barrières peut être touchée ou franchie avant l'échéance. Il pourra revendre son produit sur le marché secondaire et recevra alors une valeur de remboursement au prix du marché (inférieur au prix d'achat). Dans ce cas, l'investisseur subit une perte de capital.



Maintenir sa position dans le Stability jusqu'à l'échéance... s'il anticipe toujours que les deux bornes (haute et basse) ne seront jamais touchées ou franchies jusqu'à l'échéance. Il recevra alors une valeur de remboursement de 10€ par produit acheté à l'échéance.

EXEMPLE

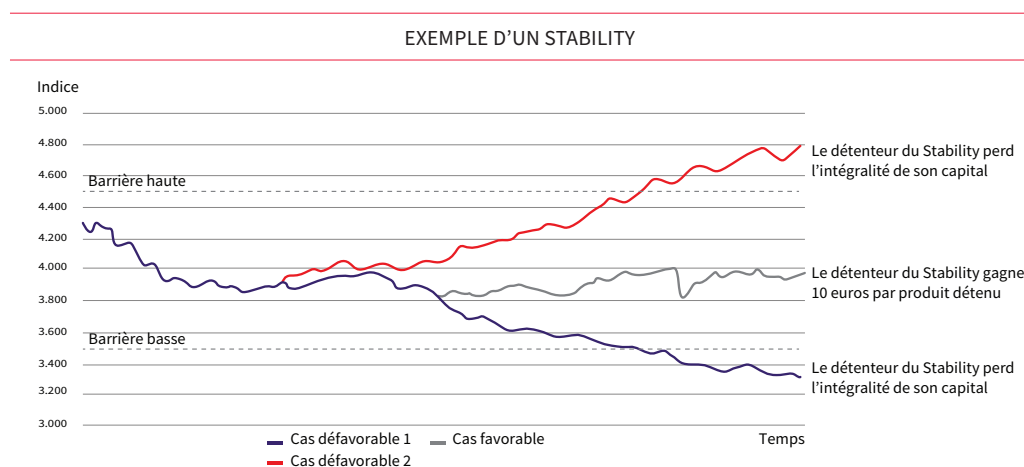
Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale. Les gains ou pertes éventuels sont exprimés hors frais, fiscalité applicable, taux de change et frais liés au cadre d'investissement (frais de courtage, droits de garde...).

Un investisseur pense qu'un indice ne va pas évoluer de façon importante sur un horizon moyen terme et souhaite bénéficier de cette anticipation.

Cet indice vaut aujourd'hui 4230 points.

Il investit dans un Stability valant aujourd'hui 7€.

- de maturité 4 mois
- de remboursement maximum 10 EUR
- de barrière basse 3500
- et de borne haute 4500



SCÉNARIO DÉFAVORABLE 1

L'INDICE A ATTEINT EN COURS DE VIE 3500 POINTS

3 mois après que l'investisseur ait fait l'acquisition du produit, l'indice franchit la barrière basse de 3500 points. Les anticipations de l'investisseur n'ont pas été réalisées, la barrière basse ayant été atteinte le produit ne donnera lieu à aucun remboursement. L'investisseur a donc perdu 100% de son investissement sur ce produit. A maturité l'indice valant 3320 points, le détenteur de l'indice n'aurait lui perdu que 17,25% sur cette période.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE 2

L'INDICE A ATTEINT EN COURS DE VIE 4500 POINTS

3 mois après l'achat du produit, l'indice franchit la barrière haute du produit de 4500 points, le Stability est donc, comme dans le scénario N°1, immédiatement désactivé sans valeur. L'investisseur a donc perdu 100% de son investissement sur ce produit. A maturité l'indice valant 4700 points, le détenteur de l'indice aurait en revanche gagné 11,1% sur cette période.

SCÉNARIO FAVORABLE

L'INDICE N'A ATTEINT AUCUNE DES 2 BARRIÈRES

Aucune des 2 barrières n'a été atteinte par le sous-jacent pendant la vie du produit. Le Stability sera donc remboursé à sa valeur maximale de 10 EUR. L'investisseur détenant ce produit réalise donc un gain de 42,85% avec 3€ de plus-value. A maturité l'indice valant 3950 points, le détenteur de l'indice aurait en revanche perdu 6,6% sur cette période.

AVANTAGES

Une valeur de remboursement à l'échéance connue à l'avance égale à 10 €* si le scénario de stabilité du sous-jacent se réalise jusqu'à l'échéance.

Contrairement aux instruments d'investissement traditionnels offrant une exposition à la hausse (Long) ou à la baisse (Short) du sous-jacent, les Stability peuvent offrir un rendement positif même si le sous-jacent reste stable dans un intervalle prédéfini.

Le prix du Stability s'apprécie au fur et à mesure que le temps passe ou que la volatilité du sous-jacent est faible.

Selon le prix d'achat du produit, l'investisseur peut revendre le produit avant son échéance sur le marché secondaire avec une perte ou un gain éventuel. Transparence : ces produits sont cotés en continu en temps réel pour assurer une négociabilité optimale dans des conditions normales de marché. Les prix sont disponibles sur Euronext Paris, sur le site des courtiers en ligne et sur celui de Société Générale : www.sgbourse.fr

INCONVÉNIENTS

Les produits de la gamme Stability sont des produits risqués, pouvant entraîner une perte du capital en cours de vie et à l'échéance. Ils s'adressent à des investisseurs avertis possédant suffisamment d'expérience et de connaissances sur ces produits. Si une des bornes désactivantes est touchée ou franchie, le produit expire prématurément avec une valeur nulle. L'investisseur perd alors la totalité du capital investi.

Les Stability, de par les deux bornes désactivantes (haute et basse), présentent un risque de perte du capital accru en contrepartie d'un prix d'achat moins important. Plus l'écart entre ces bornes est restreint, plus le risque de perte du capital est important.

L'investisseur peut ne bénéficier que d'une performance plafonnée du sous-jacent.

L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit du Garant Société Générale (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'Émetteur et du Garant (qui induit un risque sur le remboursement). L'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes éventuellement détachés par les sous-jacents actions.

EN PRATIQUE

Pour avoir plus de détails sur les horaires de cotation des Warrants, et tout autre question d'ordre pratique, nous vous invitons à consulter sur notre site internet : <https://sgbourse.fr/>.

AVERTISSEMENT

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Les produits s'adressent à des investisseurs spécialistes de ces produits et ne devraient être achetés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. Les investisseurs doivent procéder, avant tout investissement, à leur propre analyse en se rapprochant le cas échéant de leurs propres conseils. Société Générale ne peut être tenue responsable des conséquences notamment financières résultant de l'investissement dans ces produits.

Société Générale recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du produit. Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières.

Le Prospectus de Base, Suppléments et Conditions Définitives (« Final Terms ») sont disponibles sur le site: <https://bourse.societegenerale.fr/legal-documents/> Le prospectus concernant les certificats est également disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Le prospectus concernant les bons d'option et bons d'options turbos est également disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) ou de la CSSF (<http://www.cssf.lu>) en fonction des produits concernés. L'approbation du prospectus par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Pour plus de précisions, se référer à la page produit sur le site www.sgbourse.fr.

Risque de perte du capital : La gamme de produits Stability présente un risque de perte totale du montant investi à tout moment (dès que le cours du sous-jacent touche ou franchit les bornes désactivantes). Dans ce cas, le produit s'arrêtera et sa valeur sera nulle.

Risque de marché : Ces produits peuvent connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi. Le produit ne comporte pas de protection du capital.

Risque de désactivation : Si le cours du sous-jacent atteint la ou les bornes désactivantes, le produit concerné de la gamme Stability sera automatiquement désactivé et perd l'intégralité de sa valeur. Plus vous choisissez un Stability dont les bornes sont proches du cours actuel du sous-jacent, plus son prix est réduit et plus le risque de désactivation est élevé. Et inversement.

Détachement des dividendes sur le franchissement de la barrière basse : Les Stability sont indexés à des sous-jacent Actions dits « Price Return ». Les sous-jacents ne réinvestissent pas les dividendes éventuellement versés par la ou les actions les composant, ce qui impactera la valeur du sous-jacent à la baisse. Ainsi, quand le sous-jacent est très proche de la barrière basse, aux dates de détachement des dividendes, il est possible que le sous-jacent touche ou franchisse la borne basse accélérant le remboursement prématuré du produit avec une valeur nulle (remboursement à 0 €).

Risque de crédit : En acquérant ces produits, l'investisseur prend un risque de crédit sur l'émetteur et sur son garant.

Risque de liquidité : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur : Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

Agrément : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les gains ou pertes éventuels sont exprimés hors frais, fiscalité applicable, taux de change et frais liés au cadre d'investissement (frais de courtage, droits de garde...).

Événements exceptionnels affectant le(s) sous-jacent(s) : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

Le présent document est un document à caractère promotionnel ; il ne constitue pas une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente des produits qui y sont décrits.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

NI LES PRODUITS, NI LA GARANTIE, NI AUCUN DROIT SUR CEUX-CI, NE POURRONT À AUCUN MOMENT ÊTRE

OFFERTS, VENDUS, REVENUS, NÉGOCIÉS, NANTIS, EXERCÉS, REMBOURSÉS, TRANSFERÉS OU LIVRÉS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS NI À DES RESSORTISSANTS DES ÉTATS-UNIS OU POUR LEUR COMPTE OU À LEUR PROFIT, ET LA NÉGOCIATION DE CEUX-CI N'A PAS ÉTÉ APPROUVÉE PAR LA US COMMODITY FUTURES TRADING COMMISSION.

Le bénéfice des avantages ou traitements fiscaux décrits dans ce document dépend de la situation fiscale propre à chaque investisseur, du pays à partir duquel il investit ainsi que des dispositions légales applicables. Ce traitement fiscal est susceptible de modifications à tout moment. Nous conseillons aux investisseurs qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur leur situation fiscale de s'adresser à leur conseiller fiscal.

Ce document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. En cas d'incohérence entre cette brochure et la documentation juridique, la documentation juridique prévaudra.

En cas de plainte, vous pouvez contacter l'Équipe des Produits de Bourse Société Générale par téléphone au 0 800 40 30 30, ou par mail info@sgbourse.fr ou par courrier : Société Générale, EUR/MARK/SLS/DLP/FR, Immeuble Basalte, Cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE 7 CEDEX. Si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez adresser votre réclamation au médiateur de l'AMF : AMF – La Médiation, 17 place de la Bourse, 75002 Paris.

Disponibilité du document d'informations clés : La dernière version du document d'informations clés relatif à ce produit peut être consultée et téléchargée à l'adresse <http://sgbourse.fr>.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour nous écrire :

Société Générale - Publication EUR/MARK/SLS/DLP/FR

Immeuble Basalte Cours Valmy - 92987 Paris - La Défense Cedex
